

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Calendrier des réunions du CCU — Année 2023:

Date maximale pour le dépôt d'un dossier : 7 jours ouvrables avant la date de la rencontre;

- <u>Si le dossier complet</u> est reçu au-delà de ce délais, nous jugerons si le projet peut être présenté, sinon il sera remis à l'ordre du jour de la rencontre suivante du comité;
- Les **demandes soumises au règlement sur les PIIA**, sont généralement <u>autorisées ou refusées</u> par résolution à la séance du conseil municipal suivant la réunion du CCU;
- Les <u>demandes de dérogations mineures</u> sont reçues à la séance du conseil municipal suivant la réunion du CCU. Un avis public doit ensuite être publié au moins 15 jours avant la tenue d'une assemblée publique de consultation. La résolution finale <u>autorisant ou refusant</u> la demande est adoptée unique ment le soir de cette assemblée, soit environ 45 à 60 jours après le dépôt complet de celle-ci.
- 1re rencontre: jeudi, le 2 février 2023 * (conseil suivant, le 13 février 2023)

 Dérogation mineure: Adoption d'une résolution le 13 mars 2023.
- 2e rencontre: jeudi, le 2 mars 2023 * (conseil suivant, le 13 mars 2023) Dérogation mineure: Adoption d'une résolution le mardi 11 avril 2023.
- **3e** rencontre: jeudi, le **30 mars 2023** * (conseil suivant, le mardi 11 avril 2023) Dérogation mineure: Adoption d'une résolution le 8 mai 2023.
- **4e** rencontre: jeudi, le **27 avril 2023** * (conseil suivant, le 8 mai 2023) Dérogation mineure: Adoption d'une résolution le 12 juin 2023.
- **5e** rencontre: jeudi, le **1er juin 2023** * (conseil suivant, le 12 juin 2023) Dérogation mineure : Adoption d'une résolution le 10 juillet 2023.
- **6e** rencontre: jeudi, le **29 juin 2023** * (conseil suivant, le 10 juillet 2023) Dérogation mineure: Adoption d'une résolution le 14 août 2023.
- ◆ 7e rencontre: jeudi, le 17 ou 31 août 2023 * (selon le nombre de dossiers , conseils suivants, le 28 août ou 11 septembre 2023)
 Dérogation mineure : Adoption d'une résolution le lundi, 11 sept. ou mardi, 10 oct. 2023.
- 8e rencontre: jeudi, le 28 sept. 2023 * (conseil suivant, mardi, 10 octobre 2023)
 Dérogation mineure: Adoption d'une résolution le 13 novembre 2023.
- **9e** rencontre: jeudi, le **2 novembre 2023** * (conseil suivant, le 13 novembre 2023) Dérogation mineure: Adoption planifiée d'une résolution le 11 décembre 2023.
- ◆ 10e rencontre: jeudi, le 30 novembre 2023 * (conseil suivant, le 11 déc. 2023) Dérogation mineure: Adoption planifiée d'une résolution le 8 janvier 2024.
 - Période des fêtes 2023: Aucune rencontre avant début février 2024. Délais plus importants à prévoir pour le traitement des demandes durant cette période.
 Vers 2024: prochaine rencontre, le 1er février 2023 * -
 - (*) Ces dates peuvent être sujettes à des changements ou annulations <u>sans préavis</u>, lorsque :
 - Un nombre insuffisant de membres présents pour atteindre le quorum nécessaire ;
 - Le nombre d'items à l'ordre du jour ne justifie pas la tenue d'une rencontre;
 - Un conflit avec d'autres dates d'évènements ou autres contraintes particulières.

TENEZ-VOUS INFORMÉS ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR BIEN PLANIFIER VOS TRAVAUX ET PROJETS.

Il nous fera PLAISIR de vous accompagner.

Vous pouvez aussi consulter le calendrier des activités de la Ville de Donnacona au :

villededonnacona.com/fr/evenements